

# «Qui m'a envoyé le mail du 22 mars ?»



**Les comptes génériques  
ne garantissent aucune traçabilité.  
Ne les autorisons pas.**

**La loi exige du GCS Télésanté  
Lorraine l'utilisation exclusive de  
comptes personnels afin d'assurer  
la traçabilité des actions. Notre  
métier est aussi de respecter les  
droits des patients**